



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

DEPARTEMENT TECHNIQUE ET JEUNES

PV Plénière DTJ n°3 du 15/01/18

Membres présents :

Madame V. GAMBEY

Messieurs J.C. DIRY / D. PARRIAUD / G.POPILLE / G. THIBERT / P. PUGET / G. FEVRE / N. MERMET-MARECHAL / A. MICONNET / M. CHAMBON // F. MOSCATO / F. MOSCATO (Junior) / C. FURTIN / F. DUBUISSON / JP ROBERJOT / B. PINEAU / P.BIEVRE / P. POURPRIX / D. ROBIN / A. BERNARD / B. BRAY / Christophe JACQUET / D. FRACHET.

Excusés :

Madame M. RODOT

Messieurs D. MELICQUE / David PROST / Kévin SITA

1 -INFORMATIONS

➤ **Avis aux clubs / changement d'adresse :**

Pour être traités, toutes les demandes des clubs, concernant le D.T.J. devront être envoyés systématiquement à secretariat@district71.fff.fr **et impérativement** depuis la boîte e-mail officielle du club.

Le DTJ répondra de la même manière à partir de la boîte officielle du secretariat du District et systématiquement à destination du président du club (boîte officielle), avec en copie les éducateurs concernés.

➤ **Consignes pour les reports de match :**

Il est rappelé aux clubs que tout report de compétitions (matches, critères, festivals, plateaux...) ne peut être et ne sera validé par le DTJ que si ce dernier est en possession de **l'accord des 2 équipes** (ou plus si plateau) : **document de report rempli et contresigné, ou simple mail depuis la boîte mails officielle des 2 clubs.**

Une date de report doit être mentionnée.

➤ **Licences :**

A ce jour, tous les joueurs participant aux rencontres du District **doivent être licenciés.**

Le Président du District, les Présidents de clubs et les parents (si l'enfant est mineur) **engagent leur responsabilité** en cas de blessures occasionnées ou subies à l'occasion de ces rencontres si le joueur n'est pas licencié.

➤ **Fiches installations :**

Le District n'a pas reçu les fiches « Installations » des clubs suivants :

E. ANTULLY-ST EMILAND-AUXY / JS BEY / GUEUGNON GACHERES / ES POUILLOUX / AS ST AGNAN / AS VENDENESSE LES CHAROLLES / FC VITRY.

➤ **Formation à la F.M.I. :**

Suite à l'extension de la Feuille de Match Informatisée aux catégories U18 et U15, les clubs disposant de dirigeants n'ayant pas encore reçu de formation et intéressés doivent évaluer leur besoin et faire remonter l'information au District.

➤ **Foot Féminin :**

La Semaine du foot féminin aura lieu en Juin 2018 à l'occasion des J-365 de la Coupe du Monde féminine 2019 en France.

A noter la part prépondérante du développement du foot féminin dans l'évolution du football chez les jeunes.

2- COURRIELS DES CLUBS

➤ **Mail de AS CIRY LE NOBLE du 09/11/17 :**

Suite au rappel à l'ordre paru dans le PV de plénière DTJ du 27/10/17, informe que leur équipe U7 était présente sur le plateau n°15.

Après vérification, le club ne pouvait effectivement pas être présent sur le plateau n°11. Le rappel à l'ordre n'avait pas lieu d'être.

➤ **Mail de FC LOUHANS-CUISEUX du 11/11/17 :**

Suite au rappel à l'ordre paru dans le PV de plénière DTJ du 27/10/17, informe que leur absence au plateau U11 n°8 du 30/09/17 à Romenay était dû à leur participation à la journée « Label EF Régional » à Poligny.

Pris note.

➤ **Mail de SASSENAY-VIREY-LESSARD-FRAGNES du 11/11/17 :**

Suite au rappel à l'ordre paru dans le PV de plénière DTJ du 27/10/17, informe que leur absence au plateau U11 n°6 du 30/09/17 à Mercurey était dû à leur participation à la journée « Label EF Régional » à Poligny.

Pris note.

➤ **Mail de JS TOULON-ETANG-LUZY du 21/11/17 :**

Suite au PV de plénière DTJ de la Section Foot-Ados du 06/11/17, le club souhaite maintenir la possibilité de faire jouer leur équipe U15 dans le Nièvre (Millay ou Luzy).

Le DTJ rejoint le club sur le principe que les équipes doivent pouvoir jouer sur les terrains des clubs constituant le Groupement. Après vérification, le club de la Nièvre ayant l'appellation US Luzy-Millay, le District ne peut s'opposer à l'utilisation du terrain de Millay.

3- F.A. U7/U9

➤ **Rappel aux clubs :**

1/ Pour la meilleure organisation possible des plateaux, les clubs sont tenus de prévenir le club recevant en cas d'absence.

2/ Les clubs désignés pour recevoir une action du foot animation (plateau, festifoot, interclubs) mais dans l'incapacité de l'assumer, devront trouver, **de leur propre initiative**, un autre club d'accueil **et en avertir le District**.

3/ Les clubs dans l'obligation d'annuler une action du foot animation (plateau, festifoot, interclubs) pourront définir avec les clubs concernés une date de report **et en avertir le District**.

➤ **Interclubs U7/U9 du 11/11/17 :**

Plateau annulé :

- Plateau n°24 à Crissey.

Contrôle sur les effectifs déclarés du 11/11/17 / Anomalies constatées :

	<u>U7</u>	<u>U9</u>
- <u>Ent. ANTULLY/ST EMILAND/AUXY :</u>	4 joueurs / 0 licence	5 j. / 0 lic.
- <u>ES ST LEGER DU BOIS :</u>	1 j. / 0 lic.	1 j. / 0 lic.
- <u>ASJ TORCY :</u>	6 j. / 5 lic.	10 j. / 9 lic.
- <u>AS CIRY :</u>	8 j. / 7 lic.	8 j. / 7 lic.
- <u>ES POUILLOUX :</u>	13 j. / 10 lic.	
- <u>AS CHASSY M. O. :</u>	5 j. / 1 lic.	
- <u>CS VARENNES ST S. :</u>	4 j. / 2 lic.	
- <u>ASC CUISEAUX-CH. :</u>	4 j. / 3 lic.	10 j. / 6 lic.

➤ **Plateaux U7 du 25/11/17 :**

Plateaux annulés :

- Plateau n°1 à Montcenis.
- Plateau n°2 à Le Breuil.
- Plateau n°10 à Chalon.
- Plateau n°11 à St Marcel.
- Plateau n°15 à Mervans.
- Plateau n°16 à Simard.
- Plateau n°17 à Cuisery.
- Plateau n°18 à Varennes St Sauveur.
- Plateau n°21 à Mâcon UF.
- Plateau n°22 à St Martin Senozan.

Absences non déclarées : US ST BONNET LA GUICHE et ESPA CHAROLLES (n°7 à Digoin) / AS ST LEGER SUR DHEUNE (n°13 à St Rémy).

Absence de retour de plateau : FC LA ROCHE VINEUSE (n°20).

➤ **Festifoot U7 du 09/12/17 :**

Non joués suite à annulation générale du District.

➤ **Plateaux U9 du 18/11/17 :**

Absences de retours de plateaux : ST FORGEOT DS (n°2) / JS RULLY (n°23).

➤ **Plateaux U9 du 02/12/17 et Festifoot U9 du 09/12/17 :**

Non joués suite à annulation générale du District.

➤ **Bilan Foot Animation 1^{ère} phase :**

SITE				TYPE			CLUBS			JOUEURS			Ab.s de dossier	Nb de clubs	Observations
Date	Placés	Joués	Annulé	Plateaux	Interclub	Festifoot	Convoqués	Absents	Absence non déclarée	Garçons	Filles	TOTAL			
Catégorie U7															
07-oct	18	17	0	1			93	4		701	38	739	0		Néant
14-oct	17	17	0	1			95	5		711	40	751	0		Néant
11-nov	25	24	1		1		93	6		686	14	700	0		Dossiers sans détail F & G
25-nov	20	13	11	1			94	9	3	273	22	295	0		Beaucoup de sites annulés METEO
09-déc						1									Annulation générale METEO
Catégorie U9															
07-oct	25	25	0	1			97	4		1171	69	1240	1	4	Néant
14-oct	24	24	0	1			99	4	1	1161	74	1235	2	9	Néant
11-nov	25	24	1		1		100	6		1045	16	1061	0		Dossiers sans détail F & G
18-nov	28	28	0	1			101	1		1064	80	1144	4	15	EFF Chatenoy - 11 clubs convoqués
02-déc				1											Annulation générale METEO
09-déc						1									Annulation générale METEO
Les clubs ayant participé à un plateau, mais dossier non envoyé au DSL sont comptabilisés : 5 joueurs en U7 - 6 joueurs en U9															
Observation : Visite des clubs recevants : suivi par les membres de la section U7 - U9 du DTJ.															
Réunion de préparation plénière : Cat U7 - U9 - Date 11/12/17 - MM CHAMBON M - FRACHET D - MOSCATO F - ROBIN D- THIBERT G - Les autres membres excusés.															

Les consignes données par les CTD DAP sont dans l'ensemble bien suivies. Six sites ont été visités, les 11/18/25 novembre. Il a été demandé aux membres de la section U7-U9, de relever onze points essentiels au bon déroulement d'un plateau. à relever (voir ci-dessous).		
1	Clubs n'ayant pas prévenu de leur absence.	Peu de clubs ne déclarent pas leur absence au DSL et club recevant.
2	Clubs n'ayant pas prévenu du changement du nombre d'équipes.	Point à améliorer, peu de clubs communiquent le nombre d'équipes qui seront présentes.
3	Taille des terrains 30*20 U7 - 40*25 U9.	Respectée sur tous les sites. En interclubs, de préférence choisir des clubs ou les terrains sont appropriés.
4	La mise en place jeu scolaire ou éveil (utilisé ou non).	Point à améliorer, peu de clubs en installent avant le début des plateaux.
5	Type de rencontres.	Très partagé. Par niveau, sans niveau, montée/descente...
6	Le temps de jeu respecté (joueur remplaçant).	Le temps de jeu des joueurs est bien respecté.
7	Si plus de trois remplaçants par équipe.	Aucun club visité n'avait plus de trois remplaçants.
8	Remplacement du gardien à chaque tour.	OUI en U7 - En catégorie U9 le gardien de l'équipe UNE est souvent le titulaire du poste. En équipe DEUX OU TROIS changement effectué.
9	Zone de protection du gardien (repérée)	Il reste des efforts à faire. Inclure le règlement avec la feuille de plateau retournée au DSL.
10	Comportement de l'éducateur.	Un seul comportement non adapté à la catégorie foot animation.
11	Feuille de plateau dûment remplie.	OUI dans l'ensemble. Il faudrait ajouter sur la feuille interclub, le détail garçons et filles, ceci pour avoir un bilan plus précis.
Clubs visités. Sanvignes - Flacé - Laizé - Mellecey - St Marcel - St Sernin du bois -		

Pour améliorer la qualité de jeu dans les catégories du Foot Animation il est primordial :

- De veiller aux bonnes dimensions des terrains (V. affiche « les règles du jeu de U6 à U13 de la F.F.F.)

Rappel : U7 avec GB (30mx20 m) / U9 (40mx30m) – 1 espace suffisant permet aux joueurs d'avoir le temps de prendre des infos, de contrôler...

- De respecter les règles fédérales (nombre de joueurs autorisés, matérialisation de la zone de relance...), l'objectif restant de mettre les joueurs dans le plus grand confort possible.

1 piste de réflexion est engagée « pour cibler » les clubs nécessitant un accompagnement sur l'organisation d'un plateau :

- Avant le plateau (Préparation)
- Pendant (Déroulement)
- Après (Bilan)

La Commission « FA U7/U9 » est mandatée pour rechercher les modalités d'accompagnement des clubs.

4- F.A. U11/U13

➤ **Proposition Appellation des Festivals :**

- U11 A : Festival « Sport Comm ».
- U11 B : Festival de l'Amicale des Educateurs.
- U13 A : Festival U13 « Pitch ».
- U13 B : Festival DTJ.
- Éliminés du 1^{er} tour U13 A : Challenge LAGRUE.

➤ **1^{er} tour Festival Sport Comm (U11A) du 18/11/17 :**

-Site n°5 (St Vincent les Bragny) :

Reporté au 24/02/18 (clubs concernés : AS St VINCENT BRAGNY / FC GUEUGNON / US BOURBON-LANCY).

-Site n°15 (Romanèche) :

Absence non déclarée de JS MACON.

➤ **1^{er} tour Festival de l'Amicale des Educateurs (U11B) du 18/11/17 :**

-Site n°4 (St Forgeot) :

Forfait déclaré de US ST SERNIN.

-Site n°12 (Viré-Lugny) :

Absence non déclarée de JS MACON.

➤ **2^{ème} tour Festival Sport Comm (U11A) du 31/03/18 :**

SITE N° 1		SITE N° 2		SITE N° 3		SITE N° 4	
<u>à LE CREUSOT</u>		-	<u>à CHASSIGNY</u>	-	<u>à PALINGES</u>	-	<u>à MERCUREY</u>
JO LE CREUSOT	A	DUN SORNIN FOOT	A	JF PALINGES	A	AS MELLECEY-MERCUREY	
CS SANVIGNES	B	FCA DIGOIN	B	Vainqueur site 5 (1er tour)	B	JS MONTCHANIN	
JS T.E.L.	C	US PARAY	C	FC MONTCEAU	C	US BUXY	
SITE N° 5		SITE N° 6		SITE N° 7		SITE N° 8	
<u>à CHALON</u>		-	<u>à SORNAY</u>	-	<u>à LAIZE</u>	-	<u>à MATOUR</u>
FC CHALON	A	AS SORNAY	A	HI2s	A	FC DOMPIERRE-MATOUR	
JS RULLY	B	AS VARENNES LE GRAND	B	UF MACON	B	AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY	
FLL GERGY-VERJUX	C	US REVERMONTAISE	C	GJ BRESSE SUD	C	JS CRECHES	

➤ **2^{ème} tour Festival de l'Amicale des Educateurs (U11B) du 31/03/18 :**

SITE N° 1		SITE N° 2		SITE N° 3		SITE N° 4	
<u>à BOURBON</u>		-	<u>à BUXY</u>	-	<u>à SALORNAY</u>	-	<u>à VIRE</u>
US BOURBON-LANCY 2	A	US BUXY 2	A	CA SALORNAY 2	A	VIRE-LUGNY HM 2	
FC GUEUGNON 2	B	FC CHALON 2	B	DUN SORNIN FOOT 2	B	GJ BRESSE SUD 2	
JS T.E.L. 2	C	FR ST MARCEL 2	C	UF MACON 2	C	AS SORNAY 2	
Vainqueur site 13 (1er tour)	D	ST FORGEOT S. 2	D	JS CRECHES 2	D	HI2s 2	

➤ **1^{er} tour Festival U13 « Pitch » (U13A) du 11/11/17 :**

-Site n°10 (Gergy) :

Forfait déclaré de JS BEY.

-Site n°18 (St Germain du Plain) :

Forfait déclaré de VIRE-LUGNY HM.

- **Anomalies constatées :**

-Site n°3 (Crissey) :

1 joueur U10 à FC EPERVANS.

-Site n°6 (Abergement-Lessard) :

Pas d'éducateur mentionné à AFC CUISEUX-CHAMPAGNAT.

-Site n°12 (La Chapelle de Guinchay) :

3 joueurs non licenciés à JS MACON.

-Site n°16 (Flacé) :

Absence de feuilles de jonglerie. Non transmises par RC FLACE.

-Site n°20 (St Vallier) :

-5 joueurs U11 à CS ORIONS (Réglementation : 3 U11 maximum).

-2 joueurs de CHASSY-MARLY-OUDRY sur 9 joueurs inscrits (7 joueurs de AS ST VINCENT BRAGNY / Pas d'entente de déclarée).

➤ **1^{er} tour Festival D.T.J. (U13 B) du 11/11/17 :**

-Site n°9 (Chalon) :

- Forfait déclaré de CA SALORNAY.
- Absence non déclarée de JS BEY.

-Site n°10 (Le Breuil) :

Reporté au 17/02/18 (clubs concernés : ESA LE BREUIL / JS MONTCHANIN / EJS EPINAC / CS SANVIGNES).

- **Anomalies constatées :**

-Site n°1 (Pierre de Bresse) :

1 joueur non licencié à GJ BRESSE NORD 2.

-Site n°3 (Hurigny) :

2 joueurs non licenciés à MACON SPORTING 2.

-Site n°5 (Mâcon) :

1 Educateur/Dirigeant non licencié à UF MACON 5.

-Site n°8 (Buxy) :

1 joueur non licencié à G. VOIE VERTE 4.

-Site n°9 (Chalon) :

Pas d'éducateur mentionné à US CRISSEY 2.

-Site n°12 (Sennecey) :

-1 Educateur/Dirigeant non licencié à AS CHATENAY 2.

-Aucun nom et aucune licence de joueur mentionné à FC ST REMY.

➤ **2^{ème} tour Festival « Pitch » (U13A) du 17/03/18 :**

SITE N° 1		SITE N° 2		SITE N° 3		SITE N° 4	
<u>à EPINAC</u>		-	<u>à CHATENOUY</u>	-	<u>à SANVIGNES</u>	-	<u>à DUN SORNIN</u>
EPINAC	A	CHATENOY	A	SANVIGNES	A	DUN SORNIN	
MONTCEAU FC	B	MONTCHANIN	B	LE CREUSOT JO	B	PARAY USC	
FONTAINES	C	LUX	C	MONTCENIS	C	DIGOIN FCA	
SITE N° 5		SITE N° 6		SITE N° 7		SITE N° 8	
<u>à FLACE MACON</u>		-	<u>à CUISEAUX CHAMPAGNAT</u>	-	<u>à CRISSEY</u>	-	<u>à LA CHAPELLE GUINCHAY</u>
FLACE MACON	A	CUISEAUX CHAMPAGNAT	A	CRISSEY	A	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	
HL2S	B	SORNAY	B	CHALON FC	B	MACON UF	
GJ BRESSE SUD	C	SAGY	C	AUTUN FC	C	MACON SPORTING	
SITE N° 9		SITE N° 10		SITE N° 11		SITE N° 12	
<u>à MONTCEAU ETOILE</u>		-	<u>à TOURNUS</u>	-	<u>à VERDUN</u>	-	<u>à SENNECEY LE GRAND</u>
MONTCEAU ETOILE	A	TOURNUS	A	VERDUN	A	SENNECEY LE GRAND	
LA CLAYETTE	B	VOIE VERTE	B	SAINTE MARCEL	B	GJ BRESSE NORD	
PALINGES	C	VARENES LE GRAND	C	GERGY	C	CHALON ACADEMIE	
SITE N° 13		SITE N° 14		SITE N° 15		SITE N° 16	
<u>à CHAROLLES</u>		-	<u>à ORION</u>	-	<u>à JONCY</u>	-	<u>à ABERGEMENT/LESSARD</u>
E.S.P.A.C.	A	ORION	A	JONCY/SALORNAY	A	ABERGEMENT LESSARD	
GUEUGNON FC	B	LE BREUIL	B	CRECHES	B	MELLECEY/MERCUREY	
SAINTE VALLIER	C	SUD FOOT 71	C	JS TOULON/ETANG/LUZY	C	SAINTE REMY	

➤ **2^{ème} tour Festival D.T.J. (U13 B) du 17/03/18 :**

SITE N° 1		SITE N° 2		SITE N° 3		SITE N° 4	
<u>à MACON SPORTING</u>		-	<u>à MACON</u>	-	<u>à MONTCEAU</u>	-	<u>à LA CLAYETTE</u>
MACON SPORTING 2	A	MACON UF 3	A	MONTCEAU FC 3	A	LA CLAYETTE 2	
CRECHES 2	B	MACON UF 4	B	MONTCEAU FC 4	B	HL2S 2	
CRECHES 3	C	SENNECEY LE GRAND 2	C	2 ^{ème} SITE 10 DU 11/11/2017	C	PARAY USC 2	
SITE N° 5		SITE N° 6		SITE N° 7		SITE N° 8	
<u>à CHALON</u>		-	<u>à BUXY</u>	-	<u>à SAINT GERMAIN DU PLAIN</u>	-	<u>à SAGY</u>
CHALON FC 3	A	VOIE VERTE 3	A	SAINTE GERMAIN DU PLAIN 2	A	SAGY 2	
SAINTE MARCEL 2	B	MELLECEY/MERCUREY 2	B	GJ BRESSE NORD 3	B	SORNAY 2	
LE CREUSOT JO 2	C	1 ^{er} SITE 10 DU 11/11/2017	C	CRISSEY 2	C	SORNAY 3	

➤ **Challenge Louis LAGRUE du 17/03/18 :**

SITE N° 1		SITE N° 2		SITE N° 3		SITE N° 4	
à LOUHANS		à CLESSE		à CLUNY		à CHAUFFAILLES	
LOUHANS	A	CLESSE	A	CLUNY US	A	CHAUFFAILLES	
SAINT USUGE	B	VIRE LUGNY	B	ROMANECHÉ	B	VARENNE ST. YAN	
SAVIGNY	C	IGE	C	U.S.B.G.	C	RIGNY	
BEAUREPAIRE	D	MACON JS	D	LA ROCHE VINEUSE	D	TRAMAYES	
SITE N° 5		SITE N° 6		SITE N° 7		SITE N° 8	
à EPERVANS		à CHAGNY		à CIRY LE NOBLE		à SAINT SERNIN	
EPERVANS	A	CHAGNY	A	CIRY	A	SAINT SERNIN	
BEY	B	DEMIGNY	B	CHASSY MARLY OUDRY	B	POUILLOUX	
S.V.L.F.	C	SAINT FORGEOT	C	BOURBON LANCY	C	BLANZY US	
			D	GRURY	D	MARMAGNE	

➤ **Arbitrage à la touche :**

Le DTJ rappelle aux clubs que ce sont des joueurs remplaçants de l'équipe qui officient à la touche en catégorie U13 et **en aucun cas des dirigeants.**

La lettre « T » doit être mentionnée dans la case « Divers » face aux noms des joueurs ayant arbitré, et le terme « joueur » doit apparaître en face la case « Arb. Assistant » (Voir document du site contenu dans la mallette technique « Modèle feuille de match U13 »).

Rappel à l'ordre aux clubs suivants :

- G. VOIE VERTE (U13 Excellence du 18/11)
- UF MACON 3 (U13 Excellence du 25/11)
- SUD FOOT 71 (U13 S1 gr. D du 18/11 **et** du 25/11)
- FCA DIGOIN (U13 S1 gr. D du 18/11 **et** du 25/11)
- FC MONTCENIS (U13 S1 gr. D du 18/11)
- JS T.E.L. (U13 S1 gr. D du 18/11 **et** du 25/11)
- St VALLIER S. (U13 S1 gr. D du 18/11)
- ESA LE BREUIL (U13 S1 gr. D du 18/11)
- SPORTING MACON (U13 S1 gr. C du 25/11)
- AS VARENNES LE GRAND (U13 S1 gr. C du 25/11)
- FC AUTUN (U13 S1 gr. C du 25/11)
- FC JONCY (U13 S1 gr. E du 25/11)
- CS SANVIGNES (U13 S2 gr. G du 18/11 **et** du 25/11)
- JS MONTCHANIN 2 (U13 S2 gr. G du 18/11 **et** du 25/11)
- AS TOURNUS (U13 S2 gr. I du 18/11)
- VIRE-LUGNY HM (U13 S2 gr. I du 18/11)
- US CRISSEY (U13 S2 gr. J du 18/11)
- AS MELLECEY-MERCUREY (U13 S2 gr. J du 18/11)
- CO CHAUFFAILLES (U13 S2 gr. K du 18/11 **et** du 25/11)
- US OURBON-LANCY (U13 S2 gr. K du 18/11)
- AS CHATENOY (U13 S2 gr. G du 25/11)
- US ST SERNIN (U13 S2 gr. G du 25/11)
- JS T.E.L. 2 (U13 S2 gr. G du 25/11)
- US BLANZY (U13 S2 gr. G du 25/11)
- AS CIRY LE NOBLE (U13 S2 gr. G du 25/11).
- ASC CUISEAUX-CHAMPAGNAT (U13 S2 gr. H du 25/11).

- MACON SPORTING 2 (U13 S2 gr. I du 25/11)
- RC FLACE (U13 S2 gr. I du 25/11)
- AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY (U13 S2 gr. I du 25/11)
- US BOURBON-LANCY (U13 S2 gr. K du 25/11)
- DUN SORNIN FOOT (U13 S2 gr. I du 25/11)
- US ST BONNET LA GUICHE (U13 S2 gr. K du 25/11)
- ESPA CHAROLLE (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
- GRURY-ISSY FOOT (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
- RC LA CLAYETTE 3 (U13 S3 gr. L du 18/11)
- MONTCEAU L'ETOILE (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
- DUN SORNIN FOOT 2 (U13 S3 gr. L du 18/11)
- US RIGNY (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
- CS ORION (U13 S3 gr. M du 18/11 **et** du 25/11)
- CS SANVIGNES 2 (U13 S3 gr. M du 18/11)
- FC MARMAGNE (U13 S3 gr. M du 18/11)
- St FORGEOT-DRACY S. (U13 S3 gr. M du 18/11 **et** du 25/11)
- EJS EPINAC (U13 S3 gr. M du 18/11)
- JS MACON (U13 S3 gr. N du 18/11)
- JS CRECHES 3 (U13 S3 gr. N du 18/11)
- US CRISSEY 2 (U13 S3 gr. O du 18/11)
- GJ BRESSE NORD 4 (U13 S3 gr. P du 18/11)
- FC JONCY 2 (U13 S3 gr. L du 25/11)
- FC LA ROCHE VINEUSE (U13 S3 gr. M du 25/11)
- CS TRAMAYES (U13 S3 gr. M du 25/11)
- AS SORNAY 4 (U13 S3 gr. P du 25/11)

➤ **Feuille de match :**

Le DTJ rappelle aux clubs, éducateurs et dirigeants la nécessité de **renseigner** **correctement** la feuille de match (Voir document du site contenu dans la mallette technique « Modèle feuille de match U13 »), notamment **la case « arbitre »** ainsi que la partie réservée au **banc de touche** où doivent apparaître clairement le nom, le n° de licence et la fonction des éducateurs et dirigeants.

Rappel à l'ordre aux clubs suivants :

- JS MONTCHANIN (U13 Elite du 25/11)
- FC GUEUGNON 2 (U13 Excellence du 18/11 **et** du 25/11)
- FC MONTCENIS (U13 S1 gr. D du 18/11)
- AS FONTAINES (U13 S1 gr. E du 18/11)
- JS CRECHES 2 (U13 S1 gr. E du 18/11)
- GJ BRESSE SUD (U13 S1 gr. F du 18/11)
- ESA LE BREUIL 2 (U13 S1 gr. D du 25/11)
- CHASSY-MARLY-OUDRY (U13 S1 gr. D du 25/11)
- CS SANVIGNES (U13 S2 gr. G du 18/11 **et** du 25/11)
- JS MONTCHANIN 2 (U13 S2 gr. G du 18/11 **et** du 25/11)
- AS SORNAY 2 (U13 S2 gr. H du 18/11)
- US SENNECEY LE GRAND (U13 S2 gr. H du 18/11)
- AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY (U13 S2 gr. I du 18/11)
- MACON SPORTING 2 (U13 S2 gr. I du 18/11)
- AS CHATENOY 2 (U13 S2 gr. J du 18/11 **et** du 25/11)
- FC GUEUGNON 3 (U13 S2 gr. K du 18/11)

-US ST BONNETLA GUICHE (U13 S2 gr. K du 18/11 **et** du 25/11)
-DUN SORNIN FOOT (U13 S2 gr. K du 18/11)
-JS T.E.L.. 2 (U13 S2 gr. G du 25/11)
-US BLANZY (U13 S2 gr. G du 25/11)
-AS CIRY LE NOBLE (U13 S2 gr. G du 25/11).
-UF MACON 5 (U13 S2 gr. I du 25/11).

-US PARAY LE MONIAL 2 (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
-ESPA CHAROLLE (U13 S3 gr. L du 18/11 **et** du 25/11)
-US RIGNY (U13 S3 gr. L du 18/11)
-CS SANVIGNES 2 (U13 S3 gr. M du 18/11 **et** du 25/11)
-FC MARMAGNE (U13 S3 gr. M du 18/11)
-JS MACON (U13 S3 gr. N du 18/11)
-JS CRECHES 3 (U13 S3 gr. N du 18/11)
-US CRISSEY 2 (U13 S3 gr. O du 18/11 **et** du 25/11)
-AS SORNAY 3 (U13 S3 gr. O du 18/11)
-FC ST REMY 2 (U13 S3 gr. O du 18/11)
-CS ORION (U13 S3 gr. M du 25/11)
-ST FORGEOT-DRACY S. (U13 S3 gr. M du 25/11)
-FC LA ROCHE VINEUSE (U13 S3 gr. M du 25/11)
-GJ BRESSE NORD 3 (U13 S3 gr. P du 25/11)

5- RAPPORTS DES TECHNICIENS

➤ **Bilan d'activités du C.T.D. (N. MERMET-MARECHAL) :**

FORMATION DES EDUCATEURS :

6 formations réalisées : 1 Module Senior / 2 Mod.U17-U19 / 1 Mod. U13 / 1 Projet Sportif et Educatif (CFF4) et 1 CFF2 pour 66 stagiaires.

2 formations annulées : Mod. Associatif (CFF4) et Mod. U13 (2 formations sur vacances scolaires et 1 autre début octobre).

1 Certification BMF (UC1).

1 Certification UC1.1 / UC2.1 du BMF apprentissage.

1 Inter-Session BEF.

7 rdv d'accompagnement BMF.

ACCOMPAGNEMENT CLUB :

11 rdv clubs d'accompagnement (suivi club plan de formation et label) pour un total de 17 visites.

PLAN PERFORMANCE FEDERAL :

8 visites Section Sportive (terrain et accompagnement administratif).

9 observations de matches des U13 à la R1.

6 rassemblements (6 journées) Centre de Perfectionnement Départemental U13-U14.

5 rassemblements CPD U12F-U15F.

1 rassemblement Détection U12.

3 rassemblements Sélections U15 (2 pour les garçons et 1 pour les filles).

➤ **Actions programmées du C.T.D. :**

FORMATION DES EDUCATEURS :

1 Mod. U17-U19 / 1 Mod. U15 / 1 Inter-Session BEF.
En réflexion un Mod. U13 / Certification UC2 BMF.

ACCOMPAGNEMENT CLUB :

Continuité dans le suivi dans le cadre du label et préparation.
Anticipation pour les autres clubs qui devront candidater en octobre/novembre 2018.

PLAN PERFORMANCE FEDERAL :

U12 : 4 CPD / Stage Secteur.

U13 : 8 CPD / Stage Secteur.

U14 : 8 CPD / Stage Secteur / 1 match de sélection.

Féminines : 7 CPD / journée secteur U12/13 / Stage secteur.

Futsal : Sélections U15 et U18.

➤ **Bilan d'activités des CTD DAP (D. MELICQUE/A. MICONNET) :**

FOOTBALL FEMININ :

Plateau EFF : développer la pratique spécifique féminine des U6-U12F :

- 1 plateau le 18/11 à MONTCHANIN avec 6 équipes U9 (MONTCHANIN, SVLF, LOUHANS, CRECHES, CHALON FC + 1 équipe mixte) et 6 U11 (FLACE/CRECHES, CHATENOY, USBG, CHATENOY, BLANZY FEMININ, LES GUERREAUX LA MOTTE) soit **80 filles présentes.**
- Plateau EFF du 08/12 à CHATENOY LE ROYAL (ANNULATION GENERALE DISTRICT).
- Plateau EFF Foot5 du 27 janvier au Complexe à Mâcon.

FOOT EN MILIEU SCOLAIRE :

A ce jour 54 classes (plus de 1000 élèves) sont inscrites au dispositif fédéral « FOOT A L'ECOLE ».

Une aide matérielle (kit pédagogique) et humaine (dans la mesure du possible) seront dispensées dans les écoles pour les mises en places du cycle FOOTBALL.

Une Coupe du Monde de Football Coopétitif (rencontres inter-écoles) est prévue le mardi 19 Juin 2018 à PARAY LE MONIAL pour les écoles de la circonscription de CHAROLLES.

FOOT DIVERSIFIE :

Pratique associée en foot5 sur les plateaux U9 et U11 sur le secteur Mâconnais :

- 14 octobre / 11 et 25 novembre en U11 : environ 80 joueurs, 7 clubs impactés.
- 7 octobre / 18 novembre / 2 décembre : 108 joueurs, 9 clubs impactés.

2 plateaux U9 et 2 plateaux U11 sont prévus les samedis 13 et 20 janvier 2018.

1 plateau EFF est prévu le samedi 27 janvier.

Projet de Beach Soccer sur un week-end du mois de juin.

FORMATIONS DES EDUCATEURS :

	DATE	FORMATEUR	INTERVENANT EXT	FORMATIONS	CATEGORIE	LIEU	NB STAGIAIRES
1	13-14/2017	MICONNET Aurélien/MELICQUE Damien		Module	U11	ST DESERT	ANNULE
2	23 au 26/10/2017	MELICQUE Damien	MARTIN Bernard	CFF1	U9/U11	PARAY LE MONIAL	10
3	18/11/2017	MICONNET Aurélien		Module	U7	OUROUX	14
4	18/11/2017	MELICQUE Damien		Module	U7	PERRECY LES FORGES	ANNULE
5	24-25/11/2017	MICONNET Aurélien/MELICQUE Damien	JANUARIO Jimmy	Module	U9	CRECHES	17
						TOTAL	41

D'autres formations d'éducateurs sont prévues sur la deuxième partie de saison et seront diffusés aux clubs.

LABEL JEUNES FFF et LABEL EFF :

LABEL JEUNES FFF :

9 clubs du 71 ont été labellisés sur la période 2017/2020 :

Niveau ESPOIR : AUTUN FC – DIGOIN FCA – MELLECEY MERCUREY – SAGY – SANVIGNES – SVLF.

Niveau EXCELLENCE : LE CREUSOT JO – PARAY USC – LOUHANS CUISEAUX.

Niveau ELITE : CHALON FC – MONTCEAU FC.

LABEL EFF :

5 clubs du 71 ont été labellisés sur la période 2017/2019 :

Niveau BRONZE : CHATENY – LA CLAYETTE – USBG

Niveau ARGENT: BLANZY FEMININ – LOUHANS CUISEAUX

Ces clubs ont reçu un courrier lors de l'AG du District leur demandant de proposer une date (en accord avec le district) pour effectuer la remise officielle dans leur structure.

Dates retenues à ce jour :

- **USBG (LABEL EFF)** : Vendredi 23 Décembre 2018 au Domaine de Chérizet à 18h
- **FC AUTUN** : le 13/01/2018 à 18h00 salle EVA (Espace Vie Associative) 4, rue Max Poulleau. 71400 Autun.
- **AS CHATENY LE ROYAL**: le 17/01/2018 à 18h00 Espace Régis Croix, Complexe du Tréfort à Chatenoy le Royal.
- **SVLF** : le 27/01/2018 à 17h00, salle des fêtes de Sassenay.
- **FC MONTCEAU** : le 30/01/2018 à 17h00 stade des Alouettes. Montceau
- **SR LA CLAYETTE** : le 02/02/2018 à 18h30 au stade. La Clayette.
- **CS SANVIGNES**: le 09/02/2017 à 19h00 stade St Amédée à Sanvignes.
- **AS MELLECEY-MERCUREY**: le 13/02/2018 à 18h30 Club House du stade de Mercurey.
- **FCA DIGOIN** : le 15/02/2018 à 18h30 stade de Digoin.
- **FC CHALON** : le 21/04/2018, lors des récompenses du tournoi U9 « Green CUP » Stade Léo Lagrange à Chalon/Saône.

43 clubs ont réalisé l'autodiagnostic via Foot Clubs.

6 clubs ont fait acte de candidature au label pour la saison 2017-18 :

SENNECEY L/G / MONTCHANIN / LE BREUIL / CHATENOY / SORNAY / ISBN

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :

58 clubs engagés sur le site FFF

39 retours uniquement de convention PEF 2017/2018 des clubs

Une réunion de suivi d'accompagnement aura lieu le 25 janvier 2018 à Montchanin.

Le compte-rendu de la réunion sera diffusé aux clubs.

6- DETECTIONS / SELECTIONS / PERFECTIONNEMENTS

➤ **Sélection U15 secteur « Loire » le 16/12/17 à Rigny:**

17 joueurs étaient présents sur les 18 convoqués (1 blessé)

En préambule : Explications travail défensif : jouer en zone et à partir des 25 m marquage individuel.

Séance :

- 1- Technique individuelle :
 - Conduite de balle individuelle.
 - Jonglage.
- 2- Par 2 :
 - Passes sans contrôle, balle à terre, toujours en mouvement.
 - Passe 1 joueur en avançant passe au joueur qui recule qui bloque le ballon.
- 3- Physique :
 - Départ progressif pour arriver au centre du terrain à 80 % / Sprint sur 15 m
- 4- Match 2 X 35 mn avec essais de joueurs à un poste inhabituel.

Entraînement sans problème, mais contrarié par les conditions atmosphériques (pluie, terrain gorgé d'eau).

Pas idéal pour les jeunes.

➤ **Sélections U14 et U15 secteur « Saône » le 16/12/17 à Chatenoy :**

Prévu à l'origine le samedi 16 décembre 2017 au stade de la Quintaine à Clessé, le rassemblement des sélections U14 et U15 du District a dû, suite aux fortes précipitations de la semaine dernière, être délocalisé dans l'urgence sur les installations du stade du Treffort à Chatenoy le Royal.

15 joueurs de la sélection U14 et 18 joueurs de la sélection U15 épargnés par les blessures et maladies avaient répondu favorablement à la sollicitation du District de se réunir pour participer à une séance d'entraînement le matin et une opposition l'après-midi.

Objectif de cette 1^{ère} journée de rassemblement :

- Favoriser la cohésion des groupes instaurée lors des phases de détections en novembre.
- Initier le groupe au travail de zones.

Au final c'est une journée de travail très productive qui a pu se déroulée et qui sera suivie par un nouveau rassemblement programmé le 27/01/18 sur les installations de l'AS Sagy.

Un grand merci à l'AS Chatenoy pour la qualité de leur accueil et à la Municipalité de Chatenoy le Royal qui a accepté de recevoir ces sélections au « pied levé ».

Remerciement également aux éducateurs présents pour leur fiabilité : Rémi PERRAULT / Samuel GOUX / Loïc PINEAU / Patrick GUICHARD / Dominique PARRIAUD. »

7- FUTSAL

1/ Bilan des coupes U11 et U13 :

Secteur « Saône » :

- 2^{ème} tour Mâconnais le 16/12/17 au gymnase de Crêches/JS CRECHES en club support :

Qualifiés U11 : UF MACON / VIRE-LUGNY HM.

Qualifiés U13 : UF MACON / HI2s.

- 2^{ème} tour Chalonnais le 16/12/17 au gymnase de la Verrerie à Chalons/FC CHALON en club support :

Qualifiés U11 : FC CHALON / AS VARENNES LE GRAND

Qualifiés U13 : FC CHALON / AS MELLECEY-MERCUREY

- 2^{ème} tour Louhannais le 23/12/17 au gymnase J. Owens à Louhans/AS SORNAY en club support :

Qualifiés U11 : AS SORNAY / ES ST GERMAIN DU PLAIN.

Qualifiés U13 : FC LOUHANS-CUISEAUX / AS SORNAY.

Secteur « Loire » :

- Programmation du 2^{ème} tour U11 :

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de Palinges le dimanche 28 janvier 2018 à 13h30 pour commencer la compétition à 14h00 :
AS CIRY – JF PALINGES – FC BOIS DU VERNE – US ST BONNET LA GUICHE

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de la Croix-Menée au Creusot le dimanche 28 janvier 2018 à 9h30 pour commencer la compétition à 10h00 :

JS T.E.L. – FC AUTUN – JO LE CREUSOT – JS MONTCHANIN

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de Marcigny le dimanche 04 février 2018 à 8h30 pour commencer la compétition à 9h00 :

DUN SORNIN – SUD FOOT 71 – US BOURBON-LANCY – FCA DIGOIN – RC LES GUERREAUX

○ Programmation du 2^{ème} tour U13 :

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de Montceau (COSEC Jean Moulin) le dimanche 28 janvier 2018 à 13h30 pour commencer la compétition à 14h00 :

CS SANVIGNES – FC MONTCEAU – FC GUEUGNON

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de la Croix-Menée au Creusot le dimanche 28 janvier 2018 à 13h30 pour commencer la compétition à 14h00 :

FC AUTUN– JO LE CREUSOT – JS MONTCHANIN

- Les équipes suivantes sont convoquées au gymnase de Marcigny le dimanche 28 janvier 2018 à 13h30 pour commencer la compétition à 14h00 :

RC LA CLAYETTE – SUD FOOT – FCA DIGOIN – US PARAY LE MONIAL

2/ Coupes U15 et U18 :

- U15 :

Le 1^{er} tour de la coupe du District est à jouer avant le 17 février 2018.

Groupe 1 : St Vallier Sp. – JS Toulon/Etang/Luzy – US St Sernin – JS Epinac

Groupe 2 : US Blanzay – US St Bonnet la Guiche – JF Palinges – FC Autun

Groupe 3 : La Clayette – Sud Foot – ESPA Charolles – AS St Agnan

Groupe 4 : CS Sanvignes – US Bourbon – CO Chauffailles

Groupe 5 : HI2s – JS Crêches – AS Tournus – CS Tramayes

Groupe 6 : GJ Voie Verte – US Crissey – AS Chatenoy

Groupe 7: AS Sornay – AS Sagy – GJ Bresse Sud – GJ Abergement-Lessard

La finale aura lieu le samedi 24 février 2018 au gymnase de Varennes Le Grand.

- U18 :

Le 1^{er} tour de la coupe du District est à jouer avant le 17 février 2018.

Groupe 1 : St Vallier Sp. – JS Toulon/Etang/Luzy – US Le Breuil – AS Perrecy

Groupe 2 : US Blanzay – AS St Vincent Bragny – JF Palinges – FC Autun

Groupe 3 : CO Chauffailles – ESPA Charolles – Sud Foot – Dun Sornin

Groupe 4 : US Bourbon – US Rigny – AS Neuvy

Groupe 6 : GJ Voie Verte – US Crissey – FC Verdun

Groupe 7: JS Bey – GJ Abergement/Lessard – AS Tournus

La finale aura lieu le dimanche 25 février 2018 au gymnase de Varennes Le Grand.

3/ Coupe Futsal U15F du District 71 :

La phase du 1^{er} tour se termine le 20 janvier 2018.

La finale aura lieu le dimanche 18 février 2018 à Blanzay avec 8 équipes.

4/ Coupe Futsal U18F du District 71 :

La finale aura lieu le dimanche 21 janvier 2018 au gymnase de Montchanin avec 9 équipes.

5/ Plateaux Futsal U7 et U9 du District 71 :

Le District de Saône et Loire organise des plateaux U7 et U9 au gymnase du site de la Ligue (2 Avenue de la République 71210 Montchanin).

Catégorie U7 :

Samedi 20 janvier 2018 :

- JS Toulon-Etang-Luzy (2 équipes) / US St Sernin (x 2) / CS Sanvignes (x 2) / FC Autun / ESA Le Breuil / ES Pouilloux.

COMPLET

Samedi 03 février 2018 :

- JS Toulon-E.L. (2 équipes). / US St Sernin (x 2) / AS St Léger sur D.(x 2) / ES Pouilloux(x 2) / US Rigny / FC Autun / ESA Le Breuil

COMPLET

Catégorie U9 :

Samedi 27 janvier 2018 :

- FC Autun / AS Perrecy / Autun Benfica / ESA Le Breuil / JS Toulon-Etang-Luzy (2 équipes).

8- DEMANDES D'ENTENTES

➤ **U 11 :**

-JS TOULON ETANG LUZY / LES GACHERES FC GUEUGNON.

➤ **U 18 :**

-JS RULLY / AS FONTAINES.

Le 1^{er} club cité est titulaire de l'entente.

Le DTJ valide les demandes d'entente.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission compétente dans les conditions de forme et délai prévus à l'article 7-2-2 des règlements de la Ligue. L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.